RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé

Stage

ARS Nouvelle-Aquitaine :

Direction générale
Adresse : 103b Rue Belleville, 33063 Bordeaux

Référents :

Dr. ELLEBOODE Benoît, Dr. QUELET Sylvie : sylvie.quelet@ars.sante.fr
Dr. TRON Eléonore : eleonore.tron@ars.sante.fr

Capacité d'accueil du terrain de stage : 9.

Agrément du terrain de stage : phase socle, phase approfondissement, phase de consolidation, option administration de la santé.

Possibilité d'accueil d'internes d'autres régions en inter-CHU ? Oui.

Organisation du stage :

- **Organisation matérielle :** ☑ bureau, ☑ ordinateur, ☑ téléphone, ☑ véhicule de service, ☑ accès à une restauration collective, ☑ parking.
- **Accueil et encadrement :** ☑accueil institutionnel, ☑ livret d'accueil, ☑ maître de stage clairement identifié, ☑ objectifs de stage définis, ☑ portefolio, ☑ cours dispensés, ☑ évaluation de stage formalisée, ☑ encadrement de thèse ou mémoire.

Champs des missions sur lesquelles les internes peuvent être mobilisés durant leur stage :

- Offre de soins sanitaire.
- Offre de soins médico-sociale.
- Inspection contrôle, audit.
- Qualité et performance des établissements.
- Veille sanitaire.
- Situations sanitaires exceptionnelles.
- Prévention et promotion de la santé.

Le projet professionnel des internes est-il travaillé pendant le stage ? Oui.

Les internes de santé publique peuvent-ils souscrire à un CESP avec un engagement d'exercice en ARS en zone sous dotée ? Oui.

Commentaires :

Selon le parcours et le projet de l'interne, **l'ARS NA propose 4 types de stage** dans une logique de parcours de formation :

- Stage découverte : découverte des différentes missions de l'agence, des organisations et du cadre réglementaire.
- Stage thématique : orientation ciblée et rattachement à un nombre limité de projets et thématiques.
- Stage d'approfondissement : stages d'approfondissement dans différents services de l'ARS.
- Stage de mise en responsabilité (Docteur Junior) : positionnement sur les missions d'un poste pressenti.

Le projet professionnel des internes est systématiquement discuté avec les référents du stage et le directeur général ce qui donne une visibilité aux internes sur les opportunités possibles ou non au sein de l'ARS.

Stage

ARS Bretagne :

Adresse : 6, place des Colombes,
35000 RENNES

Référent :

DAGORNE Carole carole.dagorne@ars.sante.fr

Capacité d'accueil du terrain de stage : 1.

Agrément du terrain de stage : phase approfondissement, phase de consolidation, option administration de la santé.

Possibilité d'accueil d'internes d'autres régions en inter-CHU ? Oui.

Organisation du stage :

- **Organisation matérielle :** ☑ bureau, ☑ ordinateur, ☑ téléphone, ☑ accès à une restauration collective.
- **Accueil et encadrement :** ☑ accueil institutionnel, ☑ livret d'accueil, ☑ maître de stage clairement identifié, ☑ objectifs de stage définis, ☑ évaluation de stage formalisée.
- **Champs des missions sur lesquelles les internes peuvent être mobilisés durant leur stage :**
  - Qualité et performance des établissements.
  - Veille sanitaire.
  - Situations sanitaires exceptionnelles.
  - Prévention et promotion de la santé.

Le projet professionnel des internes est-il travaillé pendant le stage ? Oui.

Les internes de santé publique peuvent-ils souscrire à un CESP avec un engagement d'exercice en ARS en zone sous dotée ? Non.

Commentaires :

Les informations renseignées sont susceptibles d'évoluer, notamment sur l'ouverture à d'autres « missions » pour lesquels des travaux sont en cours.
Les missions qualité et performance des établissements et prévention et promotion de la santé (ex : vaccination, tuberculose) sont réalisées dans le cadre du stage dans le département veille et vigilances au sein de la direction adjointe veille et sécurité sanitaire, ainsi que la thématique One health en lien avec santé-environnement. Des échanges sont positionnés avec les référents des autres directions adjointes afin de découvrir leur organisation, stratégie et projets en région.

Stage

ARS Occitanie :

Adresse : 26-28 Parc club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel
34067 MONTPELLIER

Référents :

Dr CATALA Laura laura.catala@ars.sante.fr
COT Aline, aline.cot@ars.sante.fr

Capacité d'accueil du terrain de stage : 1 interne.

Agrément du terrain de stage : Phase approfondissement.

Possibilité d'accueil d'internes d'autres régions en inter-CHU ? Oui.

Organisation du stage :

- **Organisation matérielle :** ☑ bureau, ☑ ordinateur, ☑ téléphone, ☑ véhicule de service, ☑ accès à une restauration collective, ☑ parking.
- **Accueil et encadrement :** ☑ accueil institutionnel, ☑ livret d'accueil, ☑ maître de stage clairement identifié, ☑ objectifs de stage définis, ☑ portefolio, ☑ cours dispensés, ☑ évaluation de stage formalisée, ☑ encadrement de thèse ou mémoire.

Champs des missions sur lesquelles les internes peuvent être mobilisés durant leur stage :

- Veille sanitaire.
- Situations sanitaires exceptionnelles en lien avec partenaires en fonction de l'évolution des alertes sanitaires.
- Prévention et promotion de la santé en lien avec partenaires en fonction de l'évolution des alertes sanitaires.

Le projet professionnel des internes est-il travaillé pendant le stage ? Oui.

Les internes de santé publique peuvent-ils souscrire à un CESP avec un engagement d'exercice en ARS en zone sous dotée ? Oui.

Commentaires :

Terrain de stage permet à l'interne en santé publique de mener **plusieurs types d'activités en parallèle** lors de son stage :

- Un suivi et appui au médecin de 1ère ligne de la CVAGS sur la gestion des signaux sanitaires et des alertes, en lien avec les infirmiers gestionnaires et les permanenciers recevant les signalements.
- L'investissement plus approfondi sur un projet mené au sein du service en fonction de l'actualité sanitaire et des besoins (ex : analyse de données collectées sur une pathologie ; développement d'outils de gestion spécifique ; veille bibliographique ; rédaction d'article ou de contenu pour la communication externe ; organisation d'un webinaire, d'une formation…).
- Participation à la mise à jour de la boîte à outils du service (textes, outils de gestion, supports de communication…).

Stage

ARS Centre Val de Loire :

Adresse : Cité Coligny, 131 rue du faubourg Bannier,
45044 Orléans

Référents :

Référent : Dr KAMENDJE Blaise Aurélien blaise.kamendje@ars.sante.fr et
Dr ROUSTEAU Antoinette antoinette.rousteau@ars.sante.fr

Capacité d'accueil du terrain de stage : 1.
Agrément du terrain de stage : phase socle, phase approfondissement, phase de consolidation.
Possibilité d'accueil d'internes d'autres régions en inter-CHU ? Oui.

Organisation du stage :

- **Organisation matérielle :** ☑ bureau, ☑ ordinateur, ☑ téléphone, ☑ accès à une restauration collective, ☑ parking.
- **Accueil et encadrement :** ☑ accueil institutionnel, ☑ maître de stage clairement identifié, ☑ objectifs de stage définis, ☑ portefolio ☑évaluation de stage formalisée, ☑ encadrement de thèse ou mémoire.
- **Champs des missions sur lesquelles les internes peuvent être mobilisés durant leur stage :**

- Offre de soins sanitaire.
- Offre de soins médico-sociale.
- Inspection contrôle, audit.
- Qualité et performance des établissements.
- Veille sanitaire.
- Situations sanitaires exceptionnelles.
- Prévention et promotion de la santé.

Le projet professionnel des internes est-il travaillé pendant le stage ? Oui, à la demande.

Les internes de santé publique peuvent-ils souscrire à un CESP avec un engagement d'exercice en ARS en zone sous dotée ? Oui.

Commentaires :

Ce stage offre beaucoup de souplesse en termes de projets de stage à construire en amont en fonction des souhaits de l'interne.

Le stage au sein de l'ARS Centre Val de Loire permettra à l'interne de se familiariser avec les institutions chargées de la politique de santé publique en France, au niveau national et territorial.

En particulier au sein de la Direction de la santé publique et environnementale, l'interne pourra se familiariser avec des sujets variés selon ses intérêts et l'actualité : politiques de prévention et promotion de la santé (addictions, santé mentale, santé maternelle et infantile, vaccination, santé sexuelle, cancer, nutrition et activité physique, précarité, actions transversales…), veille sanitaire (gestion des maladies à déclaration obligatoire, infections associées aux soins, événements indésirables, vigilances, préparation du système sanitaire à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles …), santé environnementale (contrôle sanitaire de l'eau, environnement intérieur, prévention de la légionellose, lutte anti vectorielle…).

Le stage doit également permettre à l'interne de mener à bien un projet personnel en fonction de ses intérêts, de ses aptitudes et des sujets en cours à l'ARS. Une présentation de ce travail personnel sera attendue en fin de stage.

Stage

ARS Bourgogne Franche-Comté :

Adresse : Site de Dijon, Le Diapason,
2 place des Savoirs, 21 035 DIJON Cedex

Référent :

Dr. Vasseur Marie marie.barba-vasseur@ars.sante.fr

Capacité d'accueil du terrain de stage : 2 internes.

Agrément du terrain de stage : phase approfondissement, phase de consolidation, option administration de la santé.

Possibilité d'accueil d'internes d'autres régions en inter-CHU ? Oui.

Organisation du stage :

- **Organisation matérielle :** ☑ bureau, ☑ ordinateur, ☑ téléphone, ☑ véhicule de service, ☑ accès à une restauration collective, ☑ parking.
- **Accueil et encadrement :** ☑ accueil institutionnel, ☑ livret d'accueil, ☑ maître de stage clairement identifié, ☑ objectifs de stage définis, ☑ portefolio, ☑ cours dispensés, ☑ évaluation de stage formalisée, ☑ encadrement de thèse ou mémoire.
- **Champs des missions sur lesquelles les internes peuvent être mobilisés durant leur stage :**

- Offre de soins sanitaire.
- Offre de soins médico-sociale.
- Inspection contrôle, audit.
- Qualité et performance des établissements,
- Veille sanitaire.
- Situations sanitaires exceptionnelles.
- Prévention et promotion de la santé.

Le projet professionnel des internes est-il travaillé pendant le stage ? Oui.

Les internes de santé publique peuvent-ils souscrire à un CESP avec un engagement d'exercice en ARS en zone sous dotée ? Non, car fonctionnement centralisé avec un exercice à Dijon ou Besançon.

Commentaires :

Un livret d'accueil des internes est disponible sur demande auprès du médecin référent. Sur demande des internes en stage à l'ARS BFC, les postes disponibles peuvent leur être présentés et des rencontres avec les médecins et la direction sont organisées.

Stage

ARS Ile-de-France :

Direction de la santé publique (DSP),
Direction veille et sécurité sanitaire (DVSS)

Adresse : 13 rue du Landy, 93300 Saint-Denis

Référents :

DSP : Dr GINOT Luc luc.ginot@ars.sante.fr
VSS : Dr. ARDOIN Alexis alexis.ardoin@ars.sante.fr

Capacité d'accueil du terrain de stage : 2 internes à la DSP + 2 DVSS.

Agrément du terrain de stage : phase socle (DSP), phase approfondissement (DSP, DVSS), phase consolidation (DVSS), option administration de la santé (DSP, DVSS).

Possibilité d'accueil d'internes d'autres régions en inter-CHU ? Oui.

Organisation du stage :

- **Organisation matérielle :** ☑ bureau, ☑ ordinateur, ☑ téléphone, ☑ accès à une restauration collective, ☑ parking.
- **Accueil et encadrement :** ☑ accueil institutionnel, ☑ maître de stage clairement identifié ☑ objectifs de stage définis, ☑ encadrement de thèse ou mémoire.
- **Champs des missions sur lesquelles les internes peuvent être mobilisés durant leur stage :**

- Offre de soins sanitaire.
- Offre de soins médico-sociale.
- Inspection contrôle, audit.
- Qualité et performance des établissements.
- Veille sanitaire.
- Situations sanitaires exceptionnelles.
- Prévention et promotion de la santé.

Le projet professionnel des internes est-il travaillé pendant le stage ? Oui.

Les internes de santé publique peuvent-ils souscrire à un CESP avec un engagement d'exercice en ARS en zone sous dotée ? Oui.

Commentaires :

Le projet de stage est défini en fonction des appétences et compétences des internes. Les référents s'adaptent au cursus de l'interne et son autonomie.

Stage

ARS La Réunion :

Adresse : 2bis, avenue Georges Brassens
CS61002 97743 Saint-Denis Cedex 9

Référent :

Pr DEPARIS Xavier xavier.deparis@ars.sante.fr +262 692 48 49 69

Capacité d'accueil du terrain de stage : 1.

Agrément du terrain de stage : phase socle, phase approfondissement, phase de consolidation.

Possibilité d'accueil d'internes d'autres régions en inter-CHU ? Oui.

Organisation du stage :

- **Organisation matérielle :** ☑ bureau, ☑ ordinateur, ☑ téléphone, ☑ véhicule de service, ☑ accès à une restauration collective, ☑ parking.
- **Accueil et encadrement :** ☑ accueil institutionnel, ☑ livret d'accueil, ☑ maître de stage, clairement identifié, ☑ objectifs de stage définis, ☑ portefolio, ☑ évaluation de stage formalisée, ☑ encadrement de thèse ou mémoire.
- **Champs des missions sur lesquelles les internes peuvent être mobilisés durant leur stage :**

- Veille sanitaire.
- Situations sanitaires exceptionnelles.
- Prévention et promotion de la santé.

Le projet professionnel des internes est-il travaillé pendant le stage ? Oui .

Les internes de santé publique peuvent-ils souscrire à un CESP avec un engagement d'exercice en ARS en zone sous dotée ? Oui.

Stage

ARS Provences Alpes Côte d'Azur

Délégation Départementale des Alpes-Maritimes (06)

Adresse : 147 Bd du Mercantour,
06000 Nice

Référent :

Dr Alice BOREL , alice.borel@ars.sante.fr

Capacité d'accueil du terrain de stage : 1.

Agrément du terrain de stage :
phase socle, phase approfondissement, phase de consolidation.

Possibilité d'accueil d'internes d'autres régions en inter-CHU ? Non.

Organisation du stage :

Organisation matérielle : ☑ bureau, ☑ ordinateur, ☑ téléphone, ☑ accès à une restauration collective, ☑ parking.

Accueil et encadrement : ☑ accueil institutionnel, ☑ maître de stage clairement identifié, ☑ objectifs de stage définis, ☑ encadrement de thèse ou mémoire.

Champs des missions sur lesquelles les internes peuvent être mobilisés durant leur stage :

- Prévention et promotion de la santé.
- Sante environnementale.

Le projet professionnel des internes est-il travaillé pendant le stage ? Oui.

Les internes de santé publique peuvent-ils souscrire à un CESP avec un engagement d'exercice en ARS en zone sous dotée ? Non.

Commentaires :

Stage en ARS en délégation départementale, 2 services ouverts en terrain de stage :

- Activités liées à la prévention et à la promotion de la santé en lien avec les partenaires institutionnels (Campagne de vaccinations, gestions des données).
- Gestion de projets de prévention, dialogues de gestion…) activités en santé environnementale (lutte anti vectorielle, pathologies liées à l'environnement, enquêtes épidémiologiques…).
- Présentation de toutes les missions des ARS avec participation selon l'intérêt et le projet professionnel (inspections, audits, médiation, gestion des offres de soins et animation des politiques territoriales…).

Stage

ARS Auvergne Rhône Alpes

- Pôle régional de veille sanitaire (PVS)
- Délégation aux événements indésirables (DEI)
- Délégation départementale 42 (DD42)

Adresse : 241 rue Garibaldi, 69418 Lyon CEDEX 03

Référents :

- PSV Lyon : Anne-Sophie Ronnaux-Baron : anne-sophie.ronnaux-baron@ars.sante.fr
- PSV Grenoble : Olivier Gaget : olivier.gaget@ars.sante.fr
- PSV Clermont-Ferrand : Cécile Marie : cecile.marie@ars.sante.fr
- DEI Lyon : BREYSSE, Céline : celine.breysse@ars.sante.fr
- DD42 : Vanhecke Eliane : eliane.vanhecke@ars.sante.fr

Capacité d'accueil du terrain de stage : 3 postes au PVS, 1 à la DEI, 1 à la DD42.

Agrément du terrain de stage : phase socle (PVS, DEI, DD42), phase approfondissement (PVS, DEI, DD42), phase consolidation (PSV).

Possibilité d'accueil d'internes d'autres régions en inter-CHU ? Non.

Organisation du stage :

Organisation matérielle : ☑ bureau, ☑ ordinateur, ☑ téléphone, ☑ accès à une restauration collective, ☑ parking.

Accueil et encadrement : ☑ accueil institutionnel, ☑ maître de stage clairement identifié, ☑ objectifs de stage définis, ☑ livret d'accueil, ☑ encadrement de thèse ou mémoire, ☑ évaluation de stage formalisée, ☑ encadrement de thèse ou mémoire.

Champs des missions sur lesquelles les internes peuvent être mobilisés durant leur stage :

- Qualité et performance des établissements.
- Veille sanitaire.
- Situations sanitaires exceptionnelles.
- Prévention et promotion de la santé.
- Offre de soins sanitaire.
- Offre de soins médico-sociale.

Le projet professionnel des internes est-il travaillé pendant le stage ? Oui.

Les internes de santé publique peuvent-ils souscrire à un CESP avec un engagement d'exercice en ARS en zone sous dotée ? Non.

Commentaires :

L'ARS ARA propose 3 terrains de stage en veille sanitaire : Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble. Chaque interne est amené à participer à l'activité de veille sanitaire sur un secteur comprenant, outre le département de son terrain de stage, deux ou trois autres départements.

Le stage au DEI permet développer des connaissances et compétences sur la gestion des risques a posteriori notamment au travers de la gestion des évènements indésirables déclarés par les établissements sanitaires et médico-sociaux sur la région en lien avec les partenaires (HAS, RREVA, professionnels).

Devenir médecin en ARS

Agence Régionale de Santé

L'exercice en ARS peut se faire au niveau départemental ou au niveau régional.
L'exercice en délégation départementale se caractérise par des relations privilégiées avec les acteurs territoriaux. Il est en général transversal sur différentes thématiques : offre sanitaire et médico-sociales, inspections et contrôle, suivi des contractualisations, prévention et promotion de la santé.

Les médecins exerçant au siège sont en général responsables d'une thématique (santé mentale, maladies chroniques, cancérologie, filière gériatrique…etc) qu'ils pilotent au niveau régional.

Les médecins apportent une analyse technique et stratégique. L'évolution vers des fonctions managériales et de direction est également possible dans une carrière de médecin en ARS !

Découvrez la page internet
en scannant le QR Code :

Recrutement des médecins en ARS

Les médecins en ARS peuvent être recrutés sous plusieurs statuts. En sortie d'internat, deux types de contrats peuvent être proposés : un contrat de droit public ou un contrat de praticien conseil de l'Assurance maladie.

Fourchettes de rémunération (brut annuel) des médecins contractuels de droit public en ARS NA pour se caler sur la grille des praticiens hospitaliers

	Echelon 1	Echelon 13
Rémunération de base	67 728 €	124 537 €
Rémunération de base avec qualif. Administration de la santé (+400/mois)	72 528 €	129 337 €
Médecin manager 1er niveau (+200/mois)	70 128 €	126 937 €
Médecin manager niveau intermédiaire (+400/mois)	72 528 €	129 337 €
Médecin manager niveau supérieur (+600/mois)	74 928 €	131 737 €
Médecin manager 1er niveau avec qualif. Administration de la santé (+600/mois)	74 928 €	131 737 €
Médecin manager niveau intermédiaire avec qualif. Administration de la santé (+800/mois))	77 328 €	134 137 €
Médecin manager niveau supérieur avec qualif. Administration de la santé (+1000/mois)	79 728 €	136 537 €

Fourchettes de rémunération (brut annuel) des médecins Assurance Maladie :

Niveaux)	A	B	C	D
Montant brut de base	63 024 €	76 344 €	87 173 €	92 587 €
Montant brut maximum	107 235 €	120 022 €	125 524 €	135 200 €

Notes

Stages en ars

Agence Régionale de Santé

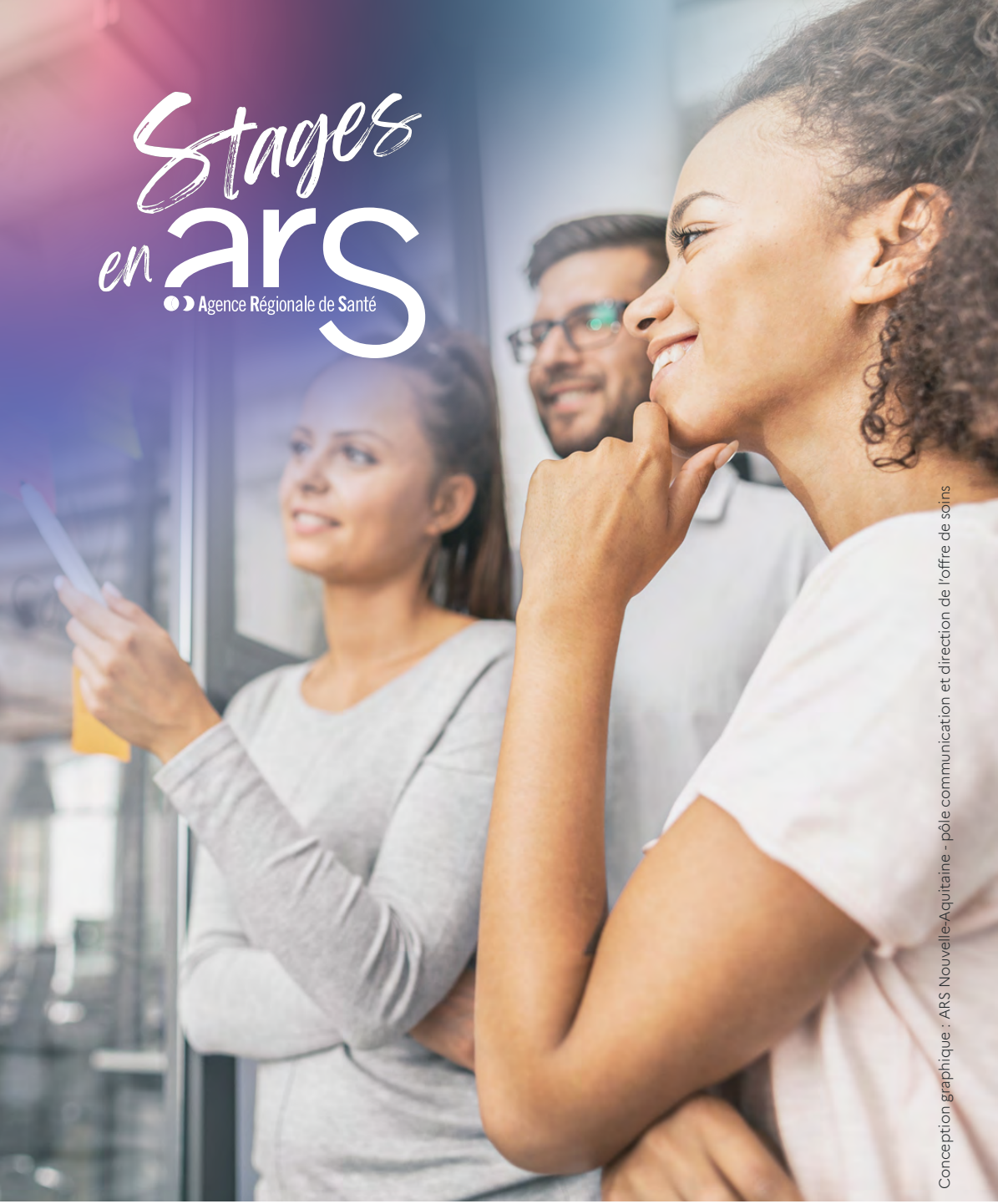

Conception graphique : ARS Nouvelle-Aquitaine - pôle communication et direction de l'offre de soins

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé